



**Thème :**  
*St-Angeau : un village haut ... en couleurs*

**- Un concours ouvert à tous -**

La commune de St-Angeau organise, pour la 2<sup>e</sup> année,  
un concours en 2 catégories (enfants / adultes).

Tout type de photographie papier ou numérique, noir & blanc ou couleur,  
de format libre ou montage photo sera accepté.

1. Prendre une photo en respectant le thème choisi cette année.
2. Prendre connaissance du règlement du concours et envoyer sa photo avant le 15/11/2017 à : [contact@saint-angeau.fr](mailto:contact@saint-angeau.fr) ou à la mairie de St-Angeau
3. Joindre son nom, prénom, adresse mail, adresse postale, n° de tél.
4. Attendre la décision du jury qui se réunira en décembre pour attribuer les 3 prix de chaque catégorie.
5. Assister à la remise officielle des prix le 5 janvier 2018.

Le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie adulte verra sa photo publiée en couverture du prochain bulletin municipal, et toutes les photos (avec l'accord de leurs auteurs) seront mises en ligne sur le site Internet de St-Angeau.

Pour retirer le règlement du concours et pour toute info complémentaire :  
Mairie de Saint-Angeau, 2 place Arsène Roudy, 16230 Saint-Angeau  
tél : 05 45 39 21 45 / [contact@saint-angeau.fr](mailto:contact@saint-angeau.fr)  
[www.saint-angeau.fr](http://www.saint-angeau.fr)